



## **RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL** **du 22 mai 2024** ***PROCÈS-VERBAL***

Le vingt-deux mai deux mil vingt-quatre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de Seully, légalement convoqué par M. Thierry DEGUINGAND, Maire s'est réuni salle du Conseil à la Mairie.

***Nombre de conseillers***

- en exercice : 08
- présents : 07
- votants : 07
- absents : 01

Date de convocation : 15 mai 2024

Etaient présents : Thierry DEGUINGAND, Bruno FRADET, Michael MANCEAU, Jacky FUMARD, Arthur HOUETTE, Cirice de WECK, Éric LUANCO,

Formant la majorité des membres en exercice.

Absents Irène ARNOULT

Éric LUANCO a été nommé secrétaire.

**Approbation du procès-verbal de la séance du 9 avril 2024**

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le procès-verbal.

**DCM : 240522a**

**1 : Avenant 1 à la convention de participation aux frais de fonctionnement des écoles du RPI**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que lors de la réunion organisée le 22 avril 2024, les représentants des communes ont convenu entre eux de l'augmentation de la participation aux frais de fonctionnement.

A compter du 1<sup>er</sup> septembre 2024 celle-ci sera de 650 euros par élèves et par an.

Concernant les enfants domiciliés dans les communes hors RPI, une demande d'une participation de 650 euros sera demandée à la commune de résidence de ces élèves.

Approuvé à l'unanimité

## **DCM : 240522b**

### **2° : Espèces exotiques envahissantes : Aide à la lutte contre le frelon à pattes jaunes (dit asiatique)**

Le frelon à pattes jaunes dit asiatique (*Vespa velutina*) est une espèce exotique envahissante arrivée en France un peu avant 2004 et dont l'expansion a été très rapide dans nos régions.

Cette espèce menace la biodiversité locale mettant en péril la santé des écosystèmes et représente un danger pour la population, notamment en raison des piqûres dangereuses.

Afin de lutter efficacement contre cette espèce et de limiter son impact sur le territoire, la CC Chinon Vienne et Loire ainsi que les 19 communes membres se sont concertées pour encourager les habitants à détruire les nids de frelons découverts sur leurs propriétés en participant financièrement aux frais engagés à hauteur de 100€, montant forfaitaire par nid éliminé.

Modalités de versement l'aide

La répartition du montant maximum est fixée à 100 € d'aide dont 50% à la charge des communes et 50% à la charge de la CC Chinon Vienne et Loire. Ce remboursement est effectué par versement de la commune aux particuliers, la CC Chinon Vienne et Loire réalisant un remboursement annuel à la commune sur justificatif des aides attribuées. Ainsi, chaque année avant le 31 octobre (clôture du budget CCCVL), la commune Seuilly fera un retour auprès du service GemaPI- Environnement Transition Ecologique sur le nombre total de nids détruits afin de bénéficier d'un remboursement de l'avance faite aux particuliers.

Les personnes souhaitant percevoir cette aide devront compléter un formulaire « Engagement sur l'honneur » et fournir les justificatifs nécessaires comme précisé dans le règlement.

Approuvé à l'unanimité.

### **3 – Questions diverses et informations**

#### **Organisation des élections européennes**

<b>8h - 10h30</b>	<b>10h30 – 13h</b>	<b>13h – 15h30</b>	<b>15h30- 18h</b>
Thierry DEGUINGAND	Cirice DE WECK	Eric LUANCO	Thierry DEGUINGAND
Arthur HOUETTE	Jacky FUMARD	Evelyne LUANCO	Bruno FRADET
Cirice DE WECK	Michaël MANCEAU	A définir	Michaël MANCEAU

#### **Point Investissement**

Monsieur le Maire informe que la demande de subvention auprès de l'Etat concernant le projet de rénovation thermique des bâtiments communaux, école et salle des fêtes (fenêtres, chauffage). et remplacement du moteur de mise en volée des cloches de l'église de SEUILLY (mise en sécurisation du béffroi) a été refusée.

**Nouveaux horaires de la Mairie ouverture au public à partir du 15 juin 2024**

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
<b>MATIN</b>	9H - 12h	9H - 12h	9H - 12h	9H - 12h	9H - 12h
<b>APRÈS-MIDI</b>	14H - 18H30	Fermé	14H - 16H	14H - 16H	Fermé

### Gazette info été

Mettre les infos et les activités de Seuilly, présentation de la nouvelle secrétaire, nouveau horaire de la mairie, concours photos et information sur les frelons asiatiques.

### Concours photos

Envoyer les photos sur l'adresse mail de la mairie, trois photos par famille

### Fêtes des Voisins :

Fête organisée le 7 juin 2024 à la salle des fêtes

### Préparation du 14 Juillet

Un petit buffet champêtre organisé par le conseil municipal se fera derrière la mairie ou à la salle des fêtes selon le temps.

### **Prochain conseil le jeudi 27 juin 2024 à 19h00**

Monsieur le Maire déclare la séance close à 20h45.

**Le Secrétaire de séance**  
**Éric LUANCO**



**Le Maire**  
**Thierry DEGUINGAND**

